L'OPINION PUBLIQUE.

SAMEDI, 5 FEVRIER, 1870.

AVIS.

Nous invitons l'attention particulière de nos lecteurs aux informations que nous donnons au bas de notre huitième page concernant les frais de poste.

CANADIENS-FRANCAIS ET CANADIENS-ANGLAIS.

Nous n'avons pas encore, dans l'énumération des causes de notre infériorité matérielle, mentionné la principale, la cause mère.

L: caractère, les inclinations naturelles sont pour beaucoup, sans doute, dans les destinées de l'homme et des sociétés, mais l'éducation y tient encore une plus grande place.

L'homme bégaie, enfant, les premiers mots qu'on lui met à la bouche, prend les premières idées qu'on fait luire dans son intelligence, et garde ordinairement le pli qu'on lui a donné dans sa jeunesse.

Il importe donc de donner à ses premières impressions une direction salutaire en conformité avec ses aptitudes, les besoins et les exigences de la société au milieu de laquelle ppelé à vivre.

a préposés à conduite du monde, doit être de donner aux peuples u e éducation intelligente en rapport avec leurs destinées.

Voyez comme les sociétés antiques savent tenir compte de cette nécessité sociale : guerrières et ambitieuses, elles prennent l'enfant presque à son berceau, elles l'arrachent aux caresses et aux soins de la famille pour l'asservir aux b soins et aux exigences de l'Etat. Il faut à ces sociétés des hommes forts, des soldats braves, aussi l'enfant grandira dans les jeux, les exercices du corps, au milieu des dangers et des luttes et des fascinations de la gloire. C'est le principe et le but des législations de Lycurgue et de Solon, dont la sagesse, quoique privée des lumières du christianisme, a produit de si grandes choses.

C'est par l'application des principes que nous venons de poser que Rome, Sparte et Athènes firent de chacun de leurs enfants un grand citoyen.

Les aspirations et les besoins des peuples ont changé avec le progrès de la civilisation. Les nations modernes ne sont pas vouées exclusivement à la guerre; elles subsistent et se distinguent par les arts, l'industrie et le commerce plutôt que par les armes, et les conquêtes de la liberté personnelle ne permettent plus à l'Etat de mettre en pratique le système des législations antiques au sujet de l'éducation. Mais les gouvernements doivent encore, sans gêner la liberté d'enseignement, diriger l'éducation publique et la rendre favorable au développement matériel de même qu'au progrès moral des nations.

A chaque peuple il faut donner les connaissances nécessuires à l'exploitation des richesses et des ressources spéciales que la Providence lui a départies, à l'accomplissement de sa mission.

Eh! bien, les Canadiens-Français, après avoir été privés d'éducation pendant longtemps, n'ont pas maintenant celle qui leur convient, celle qui peut les mettre en état d'occuper sur ce continent une position honorable.

Il nous faudrait une éducation pratique pour nous rendre capables de tirer parti des avantages et des richesses de notre pays et d'avoir la part qui nous appartient dans les travaux, les grandes entreprises commerciales et industrielles,—et nous sommes condamnés presque exclusivement au grec et au latin. Il nous faudrait des mécaniciens, des ingénieurs, des architectes, des marchands instruits,—et nous n'avons que des avocats, des médecins et des notaires.

Sans doute ces grands colléges, où l'on forme des hommes pour le clergé et les professions libérales, sont nécessaires, mais la quantité nuit à la qualité et ils deviendraient une plaie pour un pays comme le nôtre, si on ne renfermait pas dans des limites raisonnables un système d'éducation si peu en rapport avec les besoins du pays. A quoi servira aux Canadiens-Français de parler le grec et le latin, si on les trouve incapables de remplir tous les emplois lucratifs, si on leur refuse les meilleures positions, si on leur ferme la porte de toutes ces maisons de commerce où des milliers de nos compatriotes anglais trouvent une existence honorable.

Quel spectacle humiliant offre notre société? L'industrie, l'agriculture, nos pouvoirs d'eau, nos ressources minières et forestières manquent de bras et d'intelligences pour les féconder et en faire jaillir la fortune, le bientre, nous sommes obligés d'aller à l'étranger chercher des mécaniciens, des architectes et des artistes,—et les professions libérales régorgent de talents dévoyés, l'existences flétries par l'inaction et le découragement,—et nos compatriotes s'en vont par milliers aux Etats-Unis.

Il faut sans doute rendre hommage à la pensée qui a présidé à la fondation de nos colléges classiques d'où sont sortis tant d'hommes éminents. On doit reconnaître le dévouement de ceux qui donnèrent, les premiers, à leurs compatriotes les moyens de s'instruire et d'honorer leur pays, mais le dévouement, comme toutes les autres facultés de l'âme, doit avoir une direction. Si, par exemple, au lieu de nuire à l'aggrandissement et à l'affermissement des institutions déjà établies, on avait, depuis quinze ans, ouvert à la population canadienne des académies, des maisons d'école industrielles et agricoles, quel malheurs on aurait épargnés et quel bien on aurait fait au pays?

Nous avions espéré que le gouvernement de Québec s'occuperait avant tout de cette question vitale pour nous; c'était là un beau domaine ouvert à ses travaux et à son patriotisme. Et que sont les questions de canaux, de chemins de fer en comparaison de celle là? A quoi nous servira de nous extasier sur la puissance de nos pouvoirs d'eau, la richesse et l'étendue de notre sol, si nous sommes incapables d'en profiter.

Nous l'avons déjà dit: que le gouvernement favorise d'une manière toute spéciale les écoles industrielles et commerciales, qu'il fasse des sacrifices pour avoir des professeurs compétents, s'il le faut, et il aura mérité la reconnaissance éternelle du pays. Notre avenir est en jeu: si on continue d'encourager un système si fatal aux intérêts les plus sacrés du pays, c'en est fait de notre influence, nous serons toujours à la queue des nations qui habitent ce continent.

Et qu'on ne vienne pas soulever la question d'économie à ce sujet, et parler des sommes énormes qu'il faudrait dépenser pour réaliser les vœux •t les espérances du pays

Lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un peuple, de jeter les bâses mêmes de son existence, un gouvernement, à l'esprit large, n'hésite pas en face des dépenses, il vide le trésor public, s'il le faut, et lorsqu'il n'en a pas assez il emprunte: C'est là de l'argent bien placé.

Un homme intelligent ne craint pas de se gêner et d'hypothéquer ses propriétés pour assurer des millions à sa famille. Un gouvernement doit être aussi intelligent.

Législateurs que le pays a chargés de ses intérêts, de ses destinées, occupez-vous donc de cette question, la plus importante de toutes celles qui peuvent s'offrir à vos considérations. Ne perdéz donc pas votre temps dans des discussions oiseuses, en face d'une situation dont les dangers augmentent de jour en jour.

Les hommes les plus éminents dans le clergé et les autres classes de la société seront avec vous.

Cette grave question demanderait des considérations que nous n'avons pas eu le temps de faire dans cet article écrit à la hâte. Il est d'ailleurs des choses si claires qu'elles n'ont pas besoin de commentaires: ce ne sont plus des paroles qu'il faut, ce sont des actes. Quel est l'homme généreux qui entreprendra cette réforme salutaire et nationale dans notre organisation sociale? Nous l'attendons avec confiance.

L. O. DAVID.

L'EMPEREUR ET LE CONCILE.

On rapporte que dans une conversation que l'Empereur des Français aurait eue dernièrement avec un personnage éminent il aurait dit : que la proclamation du dogme de l'infaillibilité du Pape regardait les évêques, que cette proclamation ne ferait pas plus de schisme en France que celui de l'Immaculée Conception. "L'un et l'autre, ajouta-t-il, obligerait également l'église catholique par toute la terre, et les gouvernements européens n'ont rien à voir dans cette question religieuse."

Ces paroles de l'Empereur seraient peu en harmonie avec la dépêche qui annonçait, ces jours derniers, que le Pape, pour acquiescer aux vœux du gouvernement français, avait décidé d'abandonner la question du dogme de son infaillibilité.

LE PRINCE ARTHUR.

On donne des bals magnifiques au prince Arthur aux Etats-Unis. Il y avait cinq à six cents personnes à celui donné en son honneur, le 27, par l'ambassadeur anglais. Le président Grant, les représentants des puissances étrangères et une foule de personnages distingués y assistaient.

Ca a été une grande affaire.

Beaucoup de dames canadiennes craignent que le prince ne revienne amoureux de quelque jolie américaine. C'est bien possible, c'est peut-être vrai même. Si le prince Arthur allait émigrer aux Etats-Unis! En voilà une par exemple qui ferait du bruit! Que de malheureuses ce charmant petit prince doit faire sans le savoir!

Nous parions que la fiancée d'un bon et brave ouvrier doit être plus tranquille que celles des princes.

On dit que les élèves des Jésuites se proposent de donner une séance dramatique, vers le 15 Février, et qu'en cette occasion ils vont aborder un des chefs d'œuvre de Racine. Nous leur souhaitons du succès.

LE DEPUTE DE ST. MAURICE ET M. FAUCHER DE ST. MAURICE.

On lit dans le Nouveau Monde:

La Chambre s'est égayée un instant d'un épisode assez drôla-

tique.

M. Marchand ayant communiqué à la chambre une offre pour la publication des débats siguée par MM. Lemay, Decelles et Faucher de St. Maurice, M. A. L. Désaulniers demanda à M. Marchand de quel droit il présentait une pétition d'un citoyen de son comté!!!

Ecrivez donc l'Histoire de la guerre du Mexique, et soyez donc homme de lettres pour que les députés ne sachent même pas votre nom....

Oui, c'est triste, bien triste. Et dire que notre ami ne s'est pas suicidé!!! A sa place pour punir l'impudent député nous ne signerions plus que Faucher tout court, à moins d'une amende honorable faite par le représentant de St. Maurice, les pieds nus, la tête couverte de cendres et le reste du corps dans un sac. A quoi sert de gagner l'univers, si on est ignoré à ce point dans sa patrie, si on n'a pas même l'honneur d'être connu du député d'un comté, dont on porte si bien le nom. Avec quelle tristesse notre malheureux ami a dû s'écrier: Vanité des vanités, tout n'est que vanité!!! Nous aimerions à savoir de quelle manière il a reçu ce coup terrible. Il nous l'apprendra sans doute lui-même dans notre prochain numéro. Qu'il veuille donc nous dire en même temps, comment il se fait que son ami M. Chapleau ne l'ait pas vengé sur le champ d'une pareille injure, par une mitraille oratoire.

Le parlement de Québec a été prorogé, mardi dernier. Les députés sont allés rendre compte à leurs familles du prix de leurs travaux. Plusieurs ont dû se trouver embarrassés, lorsque leurs indiscrets marmots ont mis les mains dans les poches de leurs capots. Ils devaient rapporter tant d'argent! Et leurs créanciers donc!!! Il a dû y avoir bien des pleurs et des grincements de dents.

On ne parle pas des électeurs, ils n'ont rien à dire encore, les élections sont trop loin. Les électeurs sont les créanciers les plus indulgents, leurs traites se soldent à quatre années de date. Les débiteurs, bien entendu, ne se préparent que la dernière amnée à l'échéance.

Un astronome a prédit que 1870 verrait l'apparition d'une comète si brillante qu'elle rendrait les nuits aussi claires que le jour.

Quelle mauvaise année pour les malfaiteurs auxquels les ténèbres sont si nécessaires! Ils vont être forcés de vivre comme des honnêtes gens; on s'attend à une hausse considérable dans la moralité publique. Le gouvernement de Québec n'aura pas besoin probablement de mettre le nouveau bill de police en opération cette année. M. le magistrat Bréhaut et M. le recorder Sexton sont, dit-on, soucieux et inquiets, ils craignent que leurs fonctions ne deviennent inutiles, et que la comète ne prenne leur place.

Riel vient d'être arrêté par le gouvernement de la Baie d'Hudson, qui a ressaisi les rênes du pouvoir. Les métis français, mecontents de Riel, l'auraient abandonné pour se rallier à l'ancienne autorité. Après une faible résistence, le chef des insurgés aurait été fait prisonnier et enfermé au Fort Garry. Ses partisans blâmaient depuis quelque temps son inactivité.

Le bruit de la mort du Pape créait beaucoup d'émotion depuis quelques jours. Les dernières dépêches annoncent qu'il n'est pas mort, mais qu'il a eu une attaque d'épilepsie. Il ne serait pas étonnant qu'une pareille maladie mit bientôt fin aux jours du Souverain l'ontife. Ce triste évènement aurait de graves résultats dans l'état actuel du monde.

Nous sommes un peu en retard pour souhaiter la bienvenue à un journal que le jour de l'an a vu éclore au milieu de nous. Certaines circonstances que notre nouveau confrère sait apprécier, sont seules causes de ce retard.

L'Opinion Publique, tel est le titre de ce journal. Avec des vues plus larges, un programme plus considérable et une portée politique plus grande, ce journal, avec ses illustrations, remplira auprès des lecteurs français le rôle qu'est appelé à jouer le Canadian Illustrated News auprès de ses lecteurs anglais.

Avec des noms aussi bien connus que ceux de MM. G. E. Desbarats, J. A. Mousseau et L. O. David, les propriétaires, éditeurs de ce journal, et des collaborateurs tels que MM. A. N. Montpetit. E. Prudhomme, Ad. Ouimet etc., nous n'avons aucun doute que ce programme sera parfaitement rempli. Et il ne nous reste plus qu'à souhaiter à notre nouveau confrère l'accueil favorable qu'il a droit d'attendre du public.— La Minerve.

L'apparition d'un journal politique illustré est un évènement considérable dans notre public. C'est avec plaisir que nous saluons l'arrivée de L'Opinion Publique, le journal de MM. Desbarats, Mousseau et David.

Le premier numéro jette beaucoup de crédit sur la rédaction, qui compte une état-major bien conditionné. Les noms de MM. Mousseau, David, Montpetit, Adolphe Ouimet, Prudhomme figurent au bas d'articles. On annonce la collaboration de M. Langelier, de Québec, et de notre propre Carle Tom

Dans tous les cas, nous lui souhaitons une franche et cordiale bienvenue. Il y a une large place pour une publication de ce genre. En même temps que la partie politique tiendra de la nature d'une revue, par le caractère étudié des articles, qui auront le temps de subir la salutaire épreuve de la réflexion, la partie littéraire et illustrée fournira un excellent journal de famille, qui devra trouver partout sa place.—L'Ordre.